

## Délégation Territoriale d'Alsace

### Veille et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel :  
ars-grandest-dsp-veille-sanitaire@ars.sante.fr

Tél : 03 88 88 93 42  
Fax : 03 10 01 01 61

### Santé et Risques Environnementaux

Courriel :  
ars-grandest-dt-alsace-se@ars.sante.fr

Tél : 03 69 49 30 51  
Fax : 03 89 29 69 26

A l'attention des parents ou des titulaires de  
l'autorité parentale d'enfants et adolescents  
fréquentant les stands de tir d'Alsace

Strasbourg, le 31 août 2017

Réf : DT/VGAS/2017/08/17/N° 150

Madame, Monsieur,

Un dépassement du seuil de plombémie a été déclaré chez un adolescent le 24/03/17 à l'Agence Régionale de Santé – Délégation Territoriale d'Alsace. Compte tenu de la définition des seuils définissant l'intoxication au plomb, cela correspond à un cas de saturnisme infantile, même si l'adolescent ne présentait pas de symptôme. L'enquête environnementale a mis en évidence une exposition au plomb par l'activité de tir. L'adolescent a fréquenté plusieurs stands de tir en Alsace.

Dans ce cadre, la Ligue Régionale de Tir d'Alsace a rappelé les mesures de prévention à mettre en place aux responsables de stand de tir d'Alsace en diffusant une affiche visible par les adhérents.

Le plomb peut être à l'origine d'une maladie appelée « saturnisme ». Le plomb présente des effets nocifs sur la santé en particulier chez les enfants et les femmes enceintes.

En Alsace, il s'agit du seul cas connu de saturnisme infantile lié à l'activité de tir, mais la règle de prudence doit prévaloir. Ainsi, si votre enfant pratique régulièrement une activité de tir, nous vous invitons à vous rapprocher de votre médecin de famille pour qu'il décide éventuellement de prescrire à votre enfant une prise de sang pour doser la plombémie (quantité de plomb dans le sang). Cet examen est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

P/le Directeur Général de l'ARS Grand Est

La responsable du pôle Veille et  
gestion des alertes sanitaires – Délégation  
Territoriale Alsace

### COPIE POUR INFORMATION

- Préfet du Bas-Rhin
- Préfet du Haut-Rhin
- DDCSPP 68
- DDD 67
- Ligue Régionale de Tir d'Alsace

Marie-Hortense GOUJON

